

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par le Projet de la Ligne 1 du Métro d'Abidjan et suite aux campagnes de sensibilisation entreprises depuis novembre 2021, le Ministère des Transports et le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme portent à la connaissance des populations impactées, la reprise effective des opérations de démolition des bâtis dans les sept (07) communes traversées par le projet (Anyama, Abobo, Adjamé, Plateau, Treichville, Marcory et Port Bouët) à compter du Mardi 16 août 2022.

A cette fin, les populations impactées n'ayant pas encore négocié leur indemnisation, sont priées de bien vouloir le faire à la Cellule d'Exécution du Plan d'Action et de Réinstallation (CE-PAR) sise au Plateau (Ex-dispensaire de la RAN), Tel : **01 51 90 03 21**, dès publication du présent communiqué.

Fait à Abidjan le ...1.6...AOUT 2022

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'MINISTERE DES TRANSPORTS', 'Ligne 1 Métro d'Abidjan', 'Le Président', and 'Comité de Suivi d'Action de Réinstallation'.

P/O Moustapha CISSE
P/I Claude ZONGO